

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2023

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES - (N° 761)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 3

présenté par  
le Gouvernement

-----

### ARTICLE 6 BIS B

À la première phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« aux 2° et 5° du II de l'article 1<sup>er</sup> »

les mots :

« au premier alinéa du I de l'article 6 *bis* A ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination rédactionnelle.